

Rapport d'avancement no.1

Agir pour l'inclusion financière des jeunes en Afrique

Mars 2015

Table des matières

I.	RAPPEL : LA SITUATION DES JEUNES EN AFRIQUE ET JUSTIFICATION	3
II.	RAPPEL : SOMMAIRE DU PROGRAMME	3
III.	PRINCIPALES REALISATIONS EN 2014	4
A)	ETAPE 1 – SIGNATURE DE LA CONVENTION ET ETUDE GEOGRAPHIQUE	5
B)	ETAPE 2 – ETUDE DE FAISABILITE	6
C)	ETAPE 3 - LA SELECTION DES IMF	6
D)	ETAPE 4 - LA FORMULATION	7
IV.	BUDGET 2015	8
V.	PLANNING 2015	9

Rapport d'avancement au Comité Espoir 2005/ Rotary Clubs du Grand-Duché de Luxembourg

Agir pour l'inclusion financière des jeunes en Afrique

Période : mars 2014 à mars 2015

I. Rappel : La situation des jeunes en Afrique et justification

L'Afrique enregistre une croissance économique rapide. Entre 2001 et 2010, six des dix économies enregistrant le rythme de croissance le plus rapide se trouvaient en Afrique subsaharienne (ASS). Avec 600 million de personnes ayant moins de 24 ans, soit 60% de la population totale du continent, dont 200 million de personnes âgées entre 15 et 24 ans¹, l'Afrique a la plus jeune population du monde. D'ici 2045, le nombre de jeunes de cette tranche d'âge dans le continent africain devrait doubler². En conséquence si ce nombre important de jeunes restent sans emploi, l'impact négatif en termes de revenus et conditions de vie de la population africaine sera important.

Les gouvernements et organisations multi et bilatérales reconnaissent que dans un contexte où les emplois formels (notamment dans le secteur public) se font de plus en plus rares, l'entrepreneuriat des jeunes devient une stratégie importante pour l'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi et plus généralement, dans la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

Pour les micros, petites et moyennes entreprises l'accès au crédit et son coût se sont détériorés depuis la crise financière et souvent, les jeunes n'ont guère accès à ce financement restreint. Ceci est d'autant plus vrai en Afrique où les jeunes ont très rarement les garanties nécessaires pour accéder au crédit.

A partir d'une première expérience concluante au Burkina Faso, ADA a proposé au Comité Espoir 2005 d'améliorer et d'étendre l'insertion professionnelle des jeunes en Afrique de l'ouest (région que ADA connaît bien), notamment dans 3 ou 4 des pays partenaires du MAE/Coopération Luxembourgeoise (Niger, Mali, Burkina et Sénégal), en apportant un appui technique et financier aux IMF souhaitant développer des services ciblant les jeunes ou ayant déjà un projet en cours.

II. Rappel : Sommaire du programme

Le résultat ultime du projet est **de contribuer à la création d'emplois auprès des jeunes en Afrique de l'Ouest afin d'améliorer leurs conditions de vie et de stabiliser ces populations dans leurs régions.**

Notre action consistera en une offre de services financiers et non financiers (formation, accompagnement technique favorisant le développement de l'entreprise) auprès des jeunes âgés ans pour créer des emplois.

¹ Selon la définition de l'ONU, la « jeunesse » est définie comme étant les personnes âgées entre 15 et 24 ans - <http://www.unesco.org/new/en/social-and-human-sciences/themes/youth/youth-definition/>. C'est cette définition qui prévaut pour des activités au niveau régional ou international.

² http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/thematique/youth_employment/

Cette offre de services financiers et non financiers sera assurée par des prestataires (institutions de microfinance, organisations de services aux entreprises ...) qui seront renforcés dans le cadre du projet par un ainsi que par la mise en place d'un fonds de garantie. Ceci sera fait selon deux cas de figures suivants :

- 1) L'IMF offre déjà un produit qui sera amélioré et étendu
- 2) L'IMF n'offre pas de produit jeune mais en a les capacités et souhaite le faire avec l'appui d'ADA et le Rotary

Dans une première phase, nous visons à cibler 2 à 3 IMF dans 2 à 3 pays et dans le cas de figure 1) précisé ci-dessus contribuer à la création d'environ 3500 emplois³ sur une période de 3 ans.

Le projet cible :

- Tout jeune âgé approximativement entre 18 et 35 ans résidant dans un pays cible du MAE en Afrique de l'Ouest
- Tout jeune ayant un certificat de formation technique ou professionnelle avec au moins 1 an d'expérience professionnelle ou sans certificat mais avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle
- Tout jeune souhaitant démarrer ou renforcer une micro entreprise

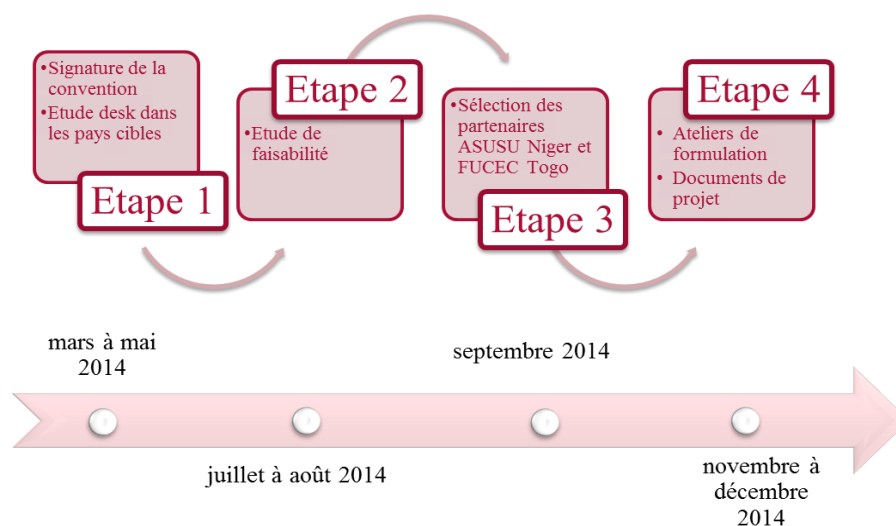
III. Principales réalisations en 2014

Comme le démontre schéma ci-dessous, l'objectif principal en 2014 était de lancer la phase d'identification et de formulation qui a permis de :

- Identifier les pays cibles ;
- Analyser les secteurs de la microfinance et de la formation professionnelle/appui à l'entrepreneuriat dans les pays cibles
- Evaluer et sélectionner les IMF partenaires et réaliser un mapping des acteurs pouvant apporter un appui au niveau de la formation ou l'accompagnement des jeunes entrepreneurs ;
- Formuler le projet avec les deux IMF partenaires ;
- Elaborer et signer les conventions de partenariat avec les IMF

³ Soit 1 750 jeunes financés * 2 (nombre d'emplois moyens créés par jeune financé)

Phase 1: Identification et formulation



a) Etape 1 – Signature de la convention et étude géographique

Convention de partenariat ADA-Rotary

Suite à la validation de la proposition de projet par le Comité Espoir 2005 à fin 2013, une convention de partenariat sur la période du 1/3/2014 au 31/12/2017 a été élaborée et signée par ADA et le Rotary en mars 2014. Dans le cadre de cette convention, les partenaires se sont engagés à mettre à disposition les montants suivants :

- ADA : 430 522 EUR
- Rotary : 252 875 (dont 161 000 EUR pour le fonds de garantie ; 91 875 EUR pour le financement d'appui technique)

Etude géographique

Suite à la signature de la convention, une étude géographique a été réalisée d'avril à mai 2014 sur les pays cibles suivants : Mali, Sénégal, Niger et Togo⁴. Cette étude avait comme objectif de :

- Analyser l'environnement politico-économique global ;
- Analyser le secteur de la microfinance ;
- Analyser le secteur de la formation professionnelle/insertion professionnelle des jeunes

⁴ Nb : Pour rappel, le Burkina Faso n'a pas été retenu dans l'analyse car ADA a déjà eu une première expérience dans la mise en œuvre d'un tel projet dans le pays.

Le seul pays n'ayant pas été retenu en tant que pays cible fut le Mali, notamment à cause de 1) la situation politique (conflit armé) et 2) l'instabilité du secteur de la microfinance (faillite de plusieurs grands acteurs du secteur dans la dernière décennie).

b) Etape 2 – Etude de faisabilité

L'étude géographique a permis de faire une première analyse à distance des différents secteurs et acteurs clés mais il était nécessaire de procéder à une étude de faisabilité sur le terrain afin de :

- Identifier et présélectionner les partenaires IMF à fort potentiel ;
- Réaliser un mapping des acteurs clés dans le domaine de la formation professionnelle et de l'appui à l'entrepreneuriat

À partir d'un shortlist de partenaires IMF potentiels élaboré en collaboration avec ADA, le cabinet de consultance Ayani (sélectionné suite à un appel d'offre restreint en juillet 2014) et un représentant d'ADA sont partis sur le terrain en août 2014 pour évaluer les opportunités de marché ainsi que les capacités techniques et opérationnelles d'une quinzaine d'IMF dans les 3 pays (Sénégal, Togo et Niger).

Ces IMF ont été évaluées sur base d'un mécanisme de pointage (selon des critères spécifiques et mesurables) et des analyses SWOT ce qui a permis d'établir un classement des partenaires à plus fort potentiel pour la mise en œuvre d'un programme d'expérimentation pour l'insertion professionnelle des jeunes.

c) Etape 3 - La sélection des IMF

Suite à la réception du rapport final en août 2014, il a été décidé par ADA de procéder à la sélection des deux IMF suivantes : ASUSU S.A (Niger) et FUCEC Togo.

Zoom sur les partenaires

ASUSU S.A

Fondé en 2005 et à l'origine la composante micro crédit du Projet de la Réduction de Pauvreté (sous financement du Fonds Africain du Développement), l'association ASUSU CIIGABA est un des rares exemples de pérennisation réussie d'un projet de développement au Niger. Orienté dès le départ sur les créneaux et cibles porteurs de développement économique, ASUSU CIIGABA a un souci permanent de développer et de pérenniser une offre adéquate de services financiers aux populations démunies qui exercent des activités génératrices de revenus en milieux urbains, péri-urbains et ruraux, et qui n'ont pas accès aux services bancaires classiques.

En 2008, ASUSU CIIGABA a engagé un processus de transformation ayant abouti à la création d'une Société Anonyme dénommée ASUSU S.A assurant les fonctions essentiellement financières sans aliéner la vision initiale, et ouvertes à des investisseurs locaux et étrangers.

Aujourd'hui, ASUSU S.A dispose de 44 points de service qui couvrent plus de 3200 villages dans les 8 régions du pays et elle est incontestablement le leader du marché de la microfinance au Niger.

Quelques chiffres clés au 30/6/2014 :

- 76 709 emprunteurs actifs
- 15,8 M EUR encours de crédit
- 166 165 d'épargnants actifs
- 22,5 M EUR encours d'épargne
- Couverture sur 8 régions du Niger
- 44 points de service
- Représente 60% du secteur de la microfinance au Niger

FUCEC Togo

Fondé en 1983, la FUCEC (Fédération des Unions Coopératives d'Epargne et de Crédit du Togo) est une structure fédérative qui a comme mission de poursuivre l'essaimage des COOPEC (coopératives d'épargne et de crédit) sur le territoire national et d'assurer la professionnalisation des services aux membres.

Le réseau Fucec-Togo est organisé en deux niveaux : (i) au niveau local, les COOPEC dont la première remonte à 1969, ont essentiellement pour rôle de mobiliser les épargnes de leurs membres sous forme de dépôt à vue, de dépôt à terme et de leur octroyer des crédits (ii) au niveau national, la faîtière qui est l'émanation des COOPEC, offre à celles-ci des services de tous ordres dont l'organisation de la solidarité financière, l'inspection, la vérification des comptes, l'encadrement, le développement et la représentation du réseau.

Aujourd'hui, le réseau FUCEC Togo comprend une institution faîtière et 39 institutions de base ou COOPEC gérant 107 points de vente et intervient sur l'ensemble du territoire national. La FUCEC Togo représente (tous les indicateurs confondus) 60% du secteur de la microfinance au Togo.

Quelques chiffres clés au 31/12/2014 :

- 167 089 emprunteurs actifs
- 87 M EUR encours de crédit
- 519 249 d'épargnants actifs
- 124 M EUR encours d'épargne
- 33 COOPEC; 66 agences de distribution; 107 points de service
- Représente 60% du secteur de la microfinance au Togo

d) Etape 4 - La formulation

Dans le cycle de vie d'un projet, la formulation est une étape essentielle car elle permet aux partenaires de collaborer ensemble sur l'élaboration d'une feuille de route détaillée pour la mise en œuvre de la phase d'expérimentation. C'est durant cette étape que les partenaires réfléchissent aux résultats attendus, les activités à mener, les indicateurs, le planning et le budget.

Deux ateliers de formulation ont été tenus en novembre (FUCEC Togo) et décembre (ASUSU S.A) respectivement pour :

- Définir le modèle logique du programme (résultats à atteindre, extrants et activités) ;
- Elaborer le Cadre de Mesure du Rendement (i.e. indicateurs clés du projet), le chronogramme et le budget du projet

Les documents de projets qui rassemblent les différents outils de formulation ont été validés par les partenaires à fin décembre/début janvier.

IV. Budget 2015

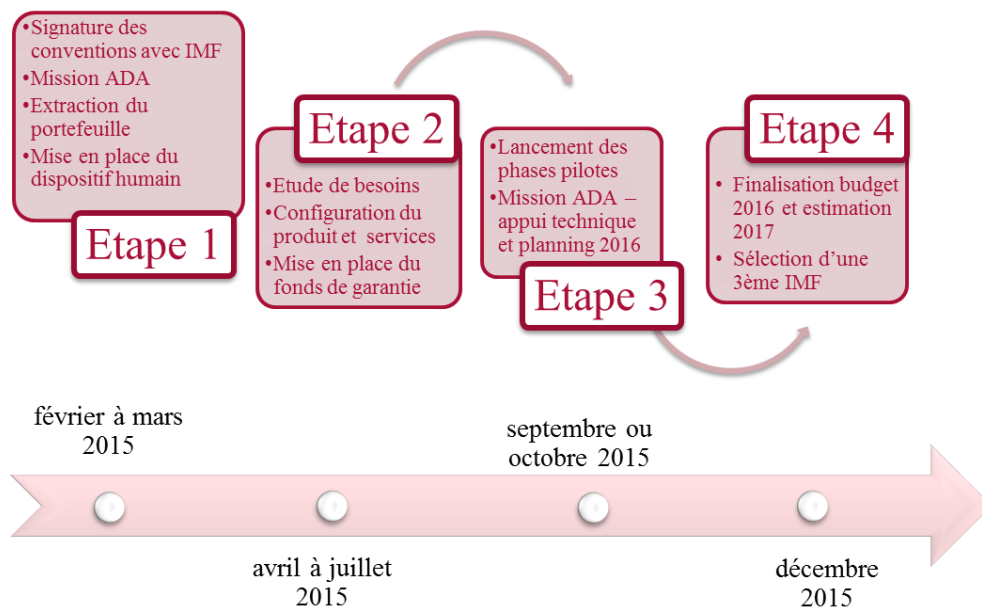
Comme indiqué dans le tableau budgétaire consolidé ci-dessous, le montant total du budget pour les deux IMF correspond à 210 459 EUR (soit 105 229 EUR par IMF). La part ADA correspond à 104 329 EUR ; la part Rotary à 56 000 EUR (36 000 EUR pour le fonds de garantie ; 20 000 EUR pour l'appui technique) ; la part des IMF correspond à 50 130 EUR).

JEU - Afrique Ouest - multipartenaires (cofinan. Rotary)		Budget (in EUR)	ADA direct funding	Cofinancement via ADA (Int) - Rotary	Cofinancement partenaire (Ext) - part IMF
RINT 1	Le SFD a développé et intégré des produits financiers rentables et non financiers adaptés destinés aux jeunes promoteurs / entrepreneurs clients de l'institution	141 519	61 139	36 000	44 380
RIM 1	Les capacités du SFD à offrir un mécanisme de financement et de formation aux jeunes promoteurs / entrepreneurs ciblés sont renforcées	81 519			
EX 1	Les ressources humaines consacrées au projet sont identifiées et/ou recrutés et formés	74 199	55 649		18 550
EX 2	Les outils de capitalisation sont élaborés	7 320	5 490		1 830
RIM 2	Une couverture partielle du risque de financement des jeunes ciblés est assurée	60 000			
EX 1	Le fonds de garantie est structuré et alimenté	60 000		36 000	24 000
RINT 2	Les jeunes promoteurs / entrepreneurs togolais et nigériens ciblés utilisent adéquatement et régulièrement les services financiers pour une insertion professionnelle réussie	10 000	7 500		2 500
RIM 1	Les jeunes promoteurs / entrepreneurs sont prospectés et sensibilisés	10 000			
EX 1	Une étude de besoins est réalisée	10 000	7 500		2 500
RINT 3	Les jeunes promoteurs / entrepreneurs ciblés par le SFD utilisent de manière effective et régulière les connaissances acquises à travers les services non financiers pour améliorer la gestion et la croissance de leurs activités	35 000	11 750	20 000	3 250
RIM 1	Les jeunes promoteurs / entrepreneurs ciblés ont acquis les connaissances requises pour la bonne gestion de leurs activités	35 000			
EX 1	Des organisations d'appui conseil en gestion d'entreprise et réseaux de regroupement d'entrepreneurs (mentors, coaching) sont prospectés et sélectionnés	35 000	11 750	20 000	3 250
RINT 3	Le projet est géré et suivi de manière rapproché et continue	23 940	23 940		
RIM 1	La structure de gestion du projet est mise en place	23 940			
EX 1	Suivi rapproché et appui conseil d'un consultant local	15 800	15 800		
EX 2	Suivi ADA	8 140	8 140		
Total Budget		210 459	104 329	56 000	50 130
			49,6%	26,6%	23,8%

V. Planning 2015

Comme le démontre le schéma ci-dessous, l'objectif principal en 2015 sera d'appuyer les partenaires IMF à développer et configurer leurs produits et services selon les besoins des jeunes. Ces produits et/ou services seront par la suite testés dans le cadre d'une phase pilote.

Phase 2: Expérimentation



a) Etape 1 – Signature de la convention et étude géographique

Conventions et missions d'appui technique et de suivi ADA

Les conventions de partenariat avec les deux IMF ont été signées en mars 2015. ADA prévoit une mission d'appui technique de mi à fin mars pour appuyer les IMF dans le lancement des activités pour la mise en œuvre de la phase pilote.

b) Etape 2 – Etude de besoins et mise en place du fonds de garantie

Etude de besoins

Les études de besoins – qui auront comme objectif principal de déterminer les besoins en termes de financement et d'accompagnement des jeunes ciblés – seront lancées à partir d'avril 2015. Les conclusions et recommandations de ces études permettront aux IMF de bien définir et configurer les produits et services à offrir aux jeunes bénéficiaires.

Fonds de garantie

Suite à la configuration des produits et services, ADA et les partenaires seront en mesure de définir les modalités de gestion et d'activation du fonds. ADA fera une proposition aux deux IMF au plus tard en juillet 2015.

c) Etape 3 – Lancement des phases pilote et mission d'appui technique et de suivi

Lancement des phases pilote

Il est prévu que les phases pilote (c.à.d. l'octroi des premiers crédits) pour les deux IMF soient officiellement lancées au plus tard en septembre 2014. ADA mènera une mission d'appui d'ici fin juin pour faire le point sur l'avancement des activités et renforcer les équipes de projet.

d) Etape 4 – Finalisation des budgets 2016, actualisation des activités et sélection d'une 3^{ème} IMF

Planning 2016

ADA mènera une mission durant le dernier trimestre pour travailler avec les partenaires sur l'actualisation du budget et des plans d'action.

Sélection d'une 3^{ème} IMF

D'ici la fin de l'année, ADA aura prospecté et sélectionné une 3^{ème} IMF pour la mise en œuvre du projet.

VI. Documents clés

Les documents clés du projet jusqu'à présent sont les suivants :

- La note conceptuelle ;
- La convention de partenariat ADA/Rotary
- L'étude géographique ;
- L'étude de faisabilité ;
- Les documents de projet et budgets 2015 pour FUCEC Togo et ASUSU S.A
- Les conventions de partenariat avec FUCEC Togo et ASUSU S.A ;

Tous ces documents sont disponibles sur demande.